

Université Paris Sciences et Lettres

DELIBERATION N ° 0 3 / 2 0 2 6

Approbation du compte financier 2025

Le Conseil d'administration de
l'Université PSL dans sa séance du 12
mars 2026

Vu le code de l'éducation, articles R719-51 et suivants, notamment l'article R719-102 ;

Vu les articles 175, 176, 177 et 212 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2019-1130 du 5 novembre 2019 modifié portant création de l'Université Paris Sciences et Lettres (Université PSL) et approbation de ses statuts ;

Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes ;

Vu l'arrêté du 18 décembre 2015 relatif aux tableaux budgétaires applicables aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) et aux établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) dans le cadre de l'élaboration de la présentation et de l'exécution de leur budget ;

Vu le règlement intérieur de l'Université Paris Sciences et Lettres.

DECIDE

Article 1 :

Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution budgétaire suivants :

- 174,4 ETPT, dont 37,2 ETPT sous plafond Etat et 137,2 ETPT hors plafond ;
- 105 477 777 € d'autorisations d'engagement dont :
 - 12 585 994 € de personnel,
 - 90 338 608 € de fonctionnement et d'intervention
 - 2 553 175 € d'investissement ;
- 64 701 384 € de crédits de paiement dont :
 - 12 585 994 € de personnel,
 - 50 955 589 € de fonctionnement et d'intervention
 - 1 159 801 € d'investissement ;
- 68 860 676 € de recettes ;
- 4 159 292 € de solde budgétaire

Article 2 :

Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution comptable suivants :

- - 18 682 176 € de variation de trésorerie ;
- - 2 560 271 € de résultat patrimonial ;
- - 2 320 169 € de capacité d'autofinancement ;
- - 3 313 519 € de variation de fonds de roulement.

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.

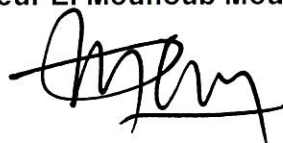
39 voix « pour »,

0 voix « contre »,

0 abstention

Le Président

Professeur El Mouhoub Mouhoud



Voies et délais de recours

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet, d'un recours gracieux devant le Président de l'Université PSL, adressé au 60 rue Mazarine 75006 Paris, ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris, adressé au 7 Rue de Jouy 75004 Paris.

COMPTES ANNUELS 2025

Université Paris Sciences et lettres

ANNEXE AU COMPTE FINANCIER

Table des matières

1. BILAN	3
2. COMPTE DE RESULTAT	4
3. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	6
4. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	8
4.1 Les règles et instructions comptables appliquées	8
4.2 Les méthodes et les changements comptables	9
5. NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN	9
5.1 L'actif du bilan.....	9
5.1.1 L'actif immobilisé.....	9
5.1.2 L'actif circulant.....	11
5.2 Le passif du bilan.....	13
5.2.1 Financements de l'actif.....	13
5.2.2 Les fonds propres.....	13
5.2.3 Le report à nouveau.....	14
5.2.4 Les provisions et dépréciations	14
5.2.5 Les dettes financières	15
5.2.6 Les dettes non financières.....	15
6. LES NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	17
6.1 Les charges	17
6.2 Les produits.....	17
7. Les agrégats financiers	18
8. Autres informations	19
8.1 Evènements postérieurs à la clôture	19
8.2 Effectifs Personnels.....	19
8.3 Honoraires des commissaires aux comptes.....	19

1. BILAN

ACTIF	Brut	Amortissement et provisions	Net au 31/12/2025	31/12/2024
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 134 467,97	57 763,26	2 076 704,71	142 313,22
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	571 227,16	286 593,23	284 633,93	338 244,70
TERRAINS	0,00	0,00	0,00	0,00
AMENAGEMENTS	0,00	0,00	0,00	0,00
CONSTRUCTIONS	0,00	0,00	0,00	0,00
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIELS ET OUTILLAGES	252 414,68	97 112,25	155 302,43	199 447,36
COLLECTIONS				0,00
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	304 214,97	189 480,98	114 733,99	124 199,83
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	5 431,20	0,00	5 431,20	5 431,20
AVANCES ET ACOMPTE	9 166,31	0,00	9 166,31	9 166,31
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	786 785 128,00		786 785 128,00	786 785 128,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	789 490 823,13	344 356,49	789 146 466,64	787 265 685,92
ACTIF CIRCULANT				
STOCK ET EN COURS			0,00	0,00
CREANCES	132 641 179,18		132 505 392,45	37 101 084,14
CREANCES SUR DES ENTITES PUBLIQUES	128 696 196,45		128 696 196,45	36 245 710,70
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	682 603,43	21 994,53	660 608,90	676 558,66
CREANCES SUR LES REDEVABLES AVANCES ET ACOMPTE VERSES SUR COMMANDES	21 238,00		21 238,00	3 430,38
CREANCES CORRESP. A DES OP. POUR COMPTES DE TIERS				
CREANCES SUR LES AUTRES DEBITEURS	3 241 141,30	113 792,20	3 127 349,10	175 384,40
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	235 083,28		235 083,28	133 765,68
TOTAL ACTIF CIRCULANT	132 876 262,46	135 786,73	132 740 475,73	37 234 849,82
TRESORERIE	46 106 789,41		46 106 789,41	64 788 964,98
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITES	46 106 789,41		46 106 789,41	64 788 964,98
AUTRES	0,00		0,00	0,00
TOTAL TRESORERIE	46 106 789,41	0,00	46 106 789,41	64 788 964,98
COMPTE DE REGULARISATION	0,00		0,00	0,00
ECART DE CONVERSION - ACTIF	42,28		42,28	0,00
TOTAL GENERAL	968 473 917,28	480 143,22	967 993 774,06	889 289 500,72

PASSIF	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
FINANCEMENTS RECUS	1 078 346,83	42 327,96
FINANCEMENT DE L'ACTIF PAR L'ETAT		42 327,96
FINANCEMENT DE L'ACTIF PAR DES TIERS		
<i>FONDS PROPRES DES FONDATIONS</i>		
ECARTS DE REEVALUATION		
RESERVES	656 280,86	656 280,86
REPORT A NOUVEAU	20 387 724,90	20 834 390,84
RESULTAT DE L'EXERCICE (BENEFICE OU PERTE)	-2 560 271,40	237 149,89
PROVISIONS REGLEMENTEES		
TOTAL FONDS PROPRES	19 562 081,19	21 770 149,55
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES		
PROVISION POUR RISQUES	12 000,00	
PROVISION POUR CHARGES	274 108,87	216 588,85
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	286 108,87	216 588,85
TOTAL FONDS DEDIES FONDATIONS		
DETTES FINANCIERES		
EMPRUNTS OBLIGATOIRES		
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRES ETAB. FINANCIERS		
DETTES FINANCIERES ET AUTRES EMPRUNTS	786 775 128,00	786 775 128,00
TOTAL DES DETTES FINANCIERES	786 775 128,00	786 775 128,00
DETTES NON FINANCIERES		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	4 952 052,03	7 309 269,05
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 873 856,45	179 174,04
AVANCES ET ACOMPTES RECUS	148 998 953,41	63 701 303,07
DETTES CORRESP. A DES OP. POUR COMPTE DE TIERS		1 844 914,20
AUTRES DETTES NON FINANCIERES	1 379 526,67	4 343 739,55
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	3 165 974,26	3 149 234,41
TOTAL DETTES NON FINANCIERES	161 370 362,82	80 527 634,32
TRESORERIE		
AUTRES ELEMENTS DE TRESORERIE PASSIVE	0,00	0,00
TOTAL TRESORERIE	0,00	0,00
COMPTE DE REGULARISATION	0,00	0,00
ECART DE CONVERSION - PASSIF	93,18	0,00
TOTAL GENERAL	967 993 774,06	889 289 500,72

2. COMPTE DE RESULTAT

CHARGES	Exercice 2025	Exercice 2024
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	6 898 459,03	5 796 045,04
Achats	76 672,55	117 798,59
Consommation de marchandises et approvisionnements	6 821 786,48	5 678 246,45
CHARGES DE PERSONNEL	12 091 930,59	10 910 066,62
Salaires, traitements et rémunérations diverses	8 657 508,88	7 897 135,54
Charges sociales	3 110 023,76	2 833 237,93
Intéressement et participation		
Autres charges de personnel	324 397,95	179 693,15
AUTRES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	40 617 325,00	38 701 761,96
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS, PROVISIONS ET VNC DES ACTIFS CEDES	456 691,58	71 525,14
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	60 064 406,20	55 479 398,76
CHARGES D'INTERVENTION	0,00	0,00
Dispositif d'intervention pour compte propres		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION	0,00	0,00
<i>Engagements à réaliser sur fonds dédiés (Fondations)</i>		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION	60 064 406,20	55 479 398,76
CHARGES FINANCIERES	0,00	0,00
Charges d'intérêt		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Pertes de change		
Autres charges financières		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	0,00	0,00
Impôt sur les sociétés		
Solde créditeur = bénéfice		237 149,89
TOTAL CHARGES	60 064 406,20	55 716 548,65

PRODUITS	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	57 504 134,80	55 716 548,65
Produits sans contrepartie directe	56 459 284,38	52 851 290,75
Subvention pour charges de service public	7 166 390,00	8 713 742,00
Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et autres financements publics	49 255 151,29	44 125 643,29
Subventions spécifiquement affectées au financement de charges d'intervention		
Dons et legs		
Produits de la fiscalité affectée	37 743,09	11 905,46
Produits avec contrepartie directe	828 261,57	2 798 681,37
Ventes de biens ou prestations de service	428 071,99	300 724,04
Produits de cessions d'éléments d'actif	132,02	
Autres produits de gestion	400 057,56	2 497 957,33
Production stockée et immobilisée		
Produits perçus en vertu d'un contrat concourant à la réalisation d'un service public		
Autres produits	216 588,85	66 576,53
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	216 588,85	66 576,53
Reprises du financement rattaché à un actif		
<i>Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondation)</i>		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	57 504 134,80	55 716 548,65
PRODUITS FINANCIERS :	0,00	0,00
Produits de participations et de prêts		
Produits nets sur cessions des immobilisations financières		
Intérêts sur créances non immobilisées		
Produits des valeurs mobilières de placement et de la trésorerie		
Produits nets sur cessions des immobilisations financières		
Gains de change		
Autres produits financiers		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	0,00	0,00
Solde débiteur = perte	2 560 271,40	
TOTAL PRODUITS	60 064 406,20	55 716 548,65

3. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Organisation

M. El Mouhoub MOUHOUD est Président de l'Université Paris Sciences et Lettres (PSL) depuis le 17 décembre 2024 après une période d'intérim de 6 mois.

Concomitamment à l'élection du nouveau Président, la 1^{ère} phase du projet stratégique de mandat 2025-2035 a été engagée en 2025. En décembre 2025 le Conseil d'Administration de l'Université a été entièrement renouvelé.

L'Université a également connu de nombreux changements de personnels au sein des services, notamment à la tête des directions d'appui (DGS, DAF, DRH, AC, DSI, Immobilier).

Statuts

L'Université PSL est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) constitué en Grand Etablissement en application du décret n° 2022-1475 du 24 novembre 2022 pérennisant les statuts de l'Université Paris sciences et lettres.

Une visibilité accrue à l'international et une cohérence dans sa stratégie

L'Université PSL figure dans le top 50 des principaux classements internationaux. Elle est classée à la 34^{ème} place du classement de Shanghai 2025 et est la 2^{ème} université française de ce classement. Elle figure également au 1^{er} rang des établissements français classés dans les classements CWUR (19^{ème} place), QS (28^{ème} place), THE (48^{ème} place) et ARTU (27^{ème} place).

Une activité toujours en forte augmentation en 2025

L'activité de l'Université a encore été en forte augmentation au cours de l'exercice 2025 avec de nombreuses nouvelles conventions signées ou en cours de signature. L'évolution est surtout marquée par le lancement des 14 Grands Programmes (financement total de 36,8 M€ sur 6 ans), le démarrage du projet Cluster IA (75 M€) et de nouvelles opérations également financées par l'ANR (« Compétences et métiers d'avenir » - CMA - : IBE3, Mercasto, IA, Spatial).

Les conventions de recherche les plus importantes en termes de montants financiers concernent les Grands Programmes de Recherche de l'Université PSL (NEURO, EnLife, ChemCellState, IPGG, Q-MAT, METASOFT, DEVINE, CultureLab, SmartWaves, Les fabriques de l'Antique, Statistical Physics and Mathematics, ChemAI, Faire collection) ainsi que les programmes d'amorçage, mais également l'implication de l'Université PSL dans le PEPR « Intelligence Artificielle » (466 659€ reversés à Dauphine PSL), le projet SPHINX financé dans le cadre de l'AMI-SHS (382 320€ reversés à l'ENC-PSL), l'Institut Hospitalo-Universitaire Prometheus (375 900 € reversés à l'ESPCI-PSL), l'Equipex+ MuDiS4LS, (173 166€ reversés à l'Institut Curie), ou encore le projet Quant-Edu-France (117 000€ reversés à l'ESPCI).

Le financement des contrats doctoraux (à hauteur de 77) et des moyens alloués aux établissements composantes dans le cadre des Programmes Gradués se poursuivent. L'évaluation à mi-parcours de SFRI a en effet conclu à la poursuite du projet au même niveau de financement.

L'adoption d'avenants et de conventions nouvelles a permis le financement des tranches 4 et/ou 5 des projets LABEX, la poursuite des dispositifs de financements de Chaires de Professeurs Juniors et le lancement des Junior Research Chairs grâce au COMP ainsi que le reversement des financements dans les projets PUI et Frontcog. L'appel à projets pour le financement de thèses binômées a également été renouvelé dans le cadre du projet ExcellencES, tout comme les appels Young Researcher Starting grant et Visiting Fellows.

En termes de formation, l'année 2025 a été marquée par l'ouverture de la 1^{ère} Paris School Of de PSL, la Paris School of IA (PSAI).

Financements

Compte tenu de la faiblesse de la Subvention pour Charge de Service Public - SCSP - (7,1 M€ en 2025, soit moins de 12,5% des produits globaux), le financement des projets et missions de l'établissement repose principalement sur les intérêts de la dotation non consommable dont bénéficie l'Université après dévolution de l'IDEX (26,8 M€ chaque année) et sur le fruit des subventions reçues dans le cadre des appels à projets nouveaux et en cours (opérations pluriannuelles). Depuis 2025, les établissements-composante de PSL interagissent dans les 14 Grands Programmes de recherche financés par l'IDEX pour soutenir et dynamiser la recherche.

En outre l'Université PSL et l'Etat ont établi un Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance (COMP) qui a été notifié le 15 septembre 2023 et soumis au Conseil d'Administration de 12 octobre 2023 pour un montant total de 5 777 K€. Après avoir perçu un financement à hauteur de 50% en fin d'année 2023, l'établissement a perçu 1 733 K€ au cours de l'année 2024. Toutefois, PSL n'a pas perçu le solde du COMP 2025 à hauteur de 1,1 M€.

Immobilier

Depuis septembre 2025, les locaux du 16bis, rue de l'Estrapade dans le 5^{ème} arrondissement accueillent la promotion 2025/2026 des 230 étudiants de la formation PSAI.

4. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

4.1 Les règles et instructions comptables appliquées

L'université PSL est soumise aux dispositions des titres Ier et III du décret 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié, relatif à la Gestion Budgétaire et Comptable Publique (GBCP) et applique le recueil des normes comptables des établissements publics nationaux et son instruction comptable commune.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la gestion comptable et budgétaire est effectuée sous le logiciel PEP édité par la société NEXPUBLICA (ex INETUM/GFI).

Depuis l'exercice 2020, les comptes sont soumis à la certification des Commissaires aux Comptes. À la suite d'un appel d'offre, les deux cabinets Ernst & Young et Deloitte ont été retenus.

Conformément à la note 2019/05/5733 de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) du 3 juillet 2019 les droits d'inscription sont acquis à l'établissement lors de l'inscription des étudiants. Les comptes de résultat de l'établissement constatent donc le produit intégral lié à l'inscription sur l'exercice au cours duquel le droit est constaté. Les droits payés à la fin de l'été N concernant l'année universitaire N/N+1 sont donc comptabilisés dans les comptes de l'année N.

Les délibérations n° 81 et 82/2020 du 18 décembre 2020 ont fixé le seuil d'immobilisation des dépenses à 800 euros (prix unitaires et hors taxes) et la durée d'amortissement des biens immobilisables selon leur nature. L'établissement pratique l'amortissement linéaire calculé selon le principe du prorata temporis.

Les provisions pour risques et charges correspondent aux charges potentielles dont l'échéance et le montant ne sont pas fixés de façon précise, sur la base des informations connues à la date de l'arrêté des comptes. Les droits à congés inscrits dans un CET sont évalués selon le coût moyen journalier.

Conformément à la réglementation et à la méthode dite « à l'avancement », PSL a rédigé en 2025 une procédure relative au traitement des opérations pluriannuelles et subventions reçues et à leur comptabilisation dans les comptes annuels. Cette procédure a reçu l'accord des commissaires aux comptes.

Enfin, jusqu'à présent l'Université n'est pas assujettie à la TVA. Fin 2025, une démarche déclarative concernant les activités assujetties et ouvrant droit à récupération de la TVA a été engagée auprès de l'administration fiscale : à ce titre une sectorisation des activités et des dépenses sera à opérer pour un plein effet en 2027.

4.2 Les méthodes et les changements comptables

Néant.

5. NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

5.1 L'actif du bilan

5.1.1 L'actif immobilisé

Les immobilisations corporelles et incorporelles acquises à titre onéreux sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Ce coût est constitué du prix d'achat, des droits de douane et taxes non récupérables, et le cas échéant, des coûts directement attribuables engagés pour les mettre en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue (y compris les honoraires des professionnels).

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties à compter de leur date de mise en service.

5.1.1.1 *Immobilisations incorporelles*

Les logiciels acquis sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais liés à leur mise en service.

*

Focus projet DEMOES :

Une convention ANR finance le projet ONE PSL 30, qui doit permettre à l'établissement de se doter d'une plateforme adaptative de services. C'est un bien qui, à terme, sera immobilisé.

Les dépenses réalisées depuis l'origine du projet ont été imputées en charges (personnel et fonctionnement). Une analyse de la totalité des dépenses du projet doit être réalisée pour identifier les coûts de développements internes et les retraitements comptables afférents. Une difficulté supplémentaire réside dans l'affectation de la propriété du bien entre l'Université et la Fondation PSL puisqu'une grosse partie des dépenses ont été portées par la Fondation avec une refacturation à l'Université.

La comptabilisation des coûts de développements internes à affecter à l'immobilisation future n'ayant pas été réalisée, ne permettant pas un suivi précis de la convention et de la production de la plateforme, une réserve a été émise par les commissaires aux comptes sur les comptes 2024.

Ce chantier n'ayant pu être réalisé dans sa totalité en 2025, il est inscrit parmi les travaux prioritaires de 2026.

5.1.1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées :

- à leur coût d'acquisition pour les biens acquis à titre onéreux (y compris les accessoires) ;
- à leur coût de production pour les biens produits par l'établissement ;
- le patrimoine immobilier bâti et non bâti remis en affectation est comptabilisé à sa valeur vénale évaluée par le service du domaine.

5.1.1.3 Immobilisations financières

Les immobilisations sont composées principalement de prêts accordés, de dépôts et cautionnements versés. Il faut noter que la dotation non-consomptible (DNC) d'un montant de 786 775 128 € est comptabilisée en immobilisation financière. L'inscription de cette dotation au passif (dettes financières) permet d'équilibrer le bilan.

La somme de 10 000 € en immobilisations financières constitue la 1^{ère} tranche de l'apport effectué par PSL au capital de la Fondation Sciences Mathématiques de Paris (FSMP) tel que défini dans ses statuts.

5.1.1.4 Tableau des immobilisations

IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	ACQUISITIONS	SORTIES	SOLDE 31/12/25
Logiciels acquis ou sous-traités	104 089,37	705 945,62		810 034,99
Immobilisations incorporelles en cours	42 327,96	1 282 105,02		1 324 432,98
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	146 417,33	1 988 050,64	0,00	2 134 467,97
Installations techniques, matériels et outillages	247 866,98	4 547,70		252 414,68
Autres immobilisations corporelles	267 507,39	36 981,76	274,18	304 214,97
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	515 374,37	41 529,46	274,18	556 629,65
Immobilisations corporelles en cours	5 431,20	0,00		5 431,20
Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations	9 166,31	0,00		9 166,31
Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00		0,00
Aures formes de participations	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
TOTAL IMMOBILISATIONS	686 389,21	2 029 305,92	274,18	2 715 695,13

Les immobilisations se composent d'achats de matériels informatiques et de biens mobiliers.

Les acquisitions ont fortement augmenté au cours de l'exercice, concernant principalement le matériel audiovisuel mais surtout les biens informatiques et les logiciels. La forte augmentation des immobilisations incorporelles est liée au développement des plateformes informatiques dans le cadre du projet DEMOES.

5.1.1.5 Tableau des amortissements

AMORTISSEMENTS	Cumulés au début de l'exercice 2025	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments de l'actifs sortis)	Cumulés à la fin de l'exercice 2025
Logiciels acquis ou sous-traités	4 104,11	53 659,15		57 763,26
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 104,11	53 659,15	0,00	57 763,26
Installations techniques, matériels et outillages	48 419,62	48 692,63		97 112,25
Autres immobilisations corporelles	143 307,56	46 236,40	62,98	189 480,98
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	191 727,18	94 929,03	62,98	286 593,23
TOTAL AMORTISSEMENTS	195 831,29	148 588,18	62,98	344 356,49

5.1.2 L'actif circulant

5.1.2.1 Les créances clients

L'actif circulant comprend des créances auprès des clients et partenaires de PSL (factures émises et produits/avances à recevoir) ainsi que des comptes de régularisation dont le solde débiteur sera régularisé ultérieurement (charges constatées d'avance).

Les créances clients se répartissent de la manière suivante :

ACTIF CIRCULANT	Brut	Amortissement et provisions	Net au 31/12/2025	Net au 31/12/2024
CREANCES	132 641 179,18		132 505 392,45	37 101 084,14
CREANCES SUR DES ENTITES PUBLIQUES	128 696 196,45		128 696 196,45	36 245 710,70
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	682 603,43	21 994,53	660 608,90	676 558,66
CREANCES SUR LES REDEVABLES				
AVANCES ET ACOMPTE VERSES SUR COMMANDES	21 238,00		21 238,00	3 430,38
CREANCES CORRESP. A DES OP. POUR COMPTES DE TIERS				
CREANCES SUR LES AUTRES DEBITEURS	3 241 141,30	113 792,20	3 127 349,10	175 384,40
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	235 083,28		235 083,28	133 765,68
TOTAL ACTIF CIRCULANT	132 876 262,46	135 786,73	132 740 475,73	37 234 849,82

La quasi-intégralité des créances concerne des débiteurs publics et principalement l'ANR.

Elles augmentent fortement entre les deux exercices du fait de la prise en charge des nouveaux dispositifs (CLUSTER IA, MERCASTO, IBE3, CMA IA, QUANTEDU-FRANCE, ASDR-SAAP...) et en raison du rattrapage effectué dans la comptabilisation des opérations pluriannuelles (FRONTCOG, SFRI, ONEPSL IMPACT par exemple). En effet à l'automne 2025 le traitement comptable des conventions pluriannuelles a été clarifié. Une créance est comptabilisée pour l'intégralité des sommes accordées sous forme d'avances sur toute la durée du projet.

Les créances sur les entités publiques recouvrent également les intérêts de l'IDEX du 4ème trimestre qui sont versés au début du trimestre suivant. La situation arrêtée au 31 décembre 2025 laisse donc apparaître un reste à recouvrer de la créance du 4ème trimestre. Son versement a été constaté le 8 janvier 2026 pour un montant de 6,7 M€.

La forte variation des créances sur des entités publiques est également le fait d'une augmentation des produits à recevoir sur les contrats et conventions (plus de 35 M€ comptabilisés au 31/12/2025), en application de la méthode comptable évoquée plus haut.

Les créances nées en 2025 ou sur années antérieures et non soldées à la fin de l'exercice correspondent principalement à des reliquats de conventions ne concernant pas les débiteurs publics ainsi qu'à des refacturations aux composantes (mises à disposition, cérémonies des docteurs...).

Les créances sur les autres débiteurs concernent des conventions de financement de contrats doctoraux.

En 2025 les opérations effectuées dans le cadre des dispositifs d'intervention pour comptes de tiers demeurent à un niveau élevé. La situation de l'année a été la suivante :

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Exécution décaissements	Exécution encaissements
INNOCORE EELISA	34 375	
ALLIANCE EELISA	47 983	
ONCO-PHENO-SCREEN	1 809 626	1 861 329
BIBLISSIMA +	679 736	291 368
FQPS-CMAQ	231 141	232 425
EQUIPEX + IDEE	1 001 471	1 030 085
EQUIPEX + DEESEA NNOVATION	21 213	21 214
EQUIPEX + LIFE OBS	137 448	137 448
AIDHY	983 263	743 694
SSF-ML-DH	392 130	404 918
COLLIMATOR	133 056	47 520
SANSO	390 646	405 000
PDE-IA	2 744 871	922 457
SECURE COMPUTE	1 944 412	1 628 882
ATLASEA	17 640	9 450
RNAVAC	147 420	52 650
BACTER-EV-BOOSTER	177 660	
PEPR FAIRCARBON	42 174	
PEPR LEGEND	144 597	51 641
PEPR AI4SCMED	106 734	38 119
PROMETHEUS	149 600	160 285
HQI	95 064	51 000
ALLIANCE EELISA - DEAN OF STUDIES -	100 000	
TOTAL	11 532 260	8 089 485

5.1.2.2 Les produits à recevoir

Au 31 décembre 2025, les produits à recevoir ont plus que doublé par rapport à 2024 en raison notamment de l'essor des contrats et conventionnements :

	2025
Frais de gestion sur contrats OPCT	171 258
CLUSTER IA	4 400 179
DEMOES	2 116 407
TRANSLITERRAE	3 508 458
EELISA ERASMUES +	417 635
EELISA ANR	35 314
IDEES	3 243 687
COFUND	390 267
FRONTCOG	2 418 870
PUI	4 470 882
SMD	232 224
L'OREAL	66 475
EXCELLENCES	2 712 013
SFRI	5 646 350
CMA QUANT EDU	1 212 356
CMA IA	3 350 500
CMA SPATIAL	732 222
SAAP	97 455
CHAIRE VILLE ET METABOLISME	9 360
GRANDS PROGRAMMES	5 517
TOTAL	35 237 429

A noter qu'un financement externe de l'actif (FEA) d'1 M€ a été comptabilisé au 31/12/2025 au compte 10x au titre du projet DEMOES.

5.2 Le passif du bilan

5.2.1 Financements de l'actif

Des immobilisations en cours ont été constatées sur le projet DEMOES, justifiant des travaux de rattachement des financements aux biens futurs. Comme évoqué précédemment ces travaux seront menés en 2026.

5.2.2 Les fonds propres

Les fonds propres comprennent les financements reçus, les réserves, les reports à nouveau et le résultat de l'exercice.

En l'absence de financement durable, ils sont donc constitués des résultats cumulés de la ComUE, puis à partir de 2020 du Grand établissement.

5.2.3 Le report à nouveau

Le résultat 2024 a été affecté en report à nouveau créditeur sur décision du conseil d'administration (délibération n° 10 bis du 13 mars 2025). Le report à nouveau a également été utilisé pour enregistrer des corrections sur exercices antérieurs liées à des erreurs comptables détectées lors de l'exercice 2025 pour près de 700 K€ (des titres de recettes concernant des programmes Erasmus, des anomalies de rattachement de charges aux exercices concernés, un avoir ancien qui concernait la FCS).

5.2.4 Les provisions et dépréciations

▪ Provisions pour litiges

Une provision est comptabilisée pour les risques et charges précis quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon exacte dès lors que :

- L'établissement a une obligation à l'égard d'un tiers.
- Il est probable que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice du tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.
- L'estimation de l'obligation est suffisamment fiable.

Deux provisions pour litiges ont été comptabilisées à la fin de l'exercice 2025 : une provision de 10 K€ dans le cadre d'un précontentieux liant PSL à une étudiante (affaire IKTEA) et une autre de 2 K€ faisant suite à une sanction disciplinaire contestée devant le tribunal administratif (affaire MARIGNY).

▪ Provisions pour charges

Comme l'année précédente, certaines vacances d'enseignement réalisées en 2025 font l'objet d'une provision en raison de leur caractère estimatif. En effet ces vacances sont basées sur la planification des heures d'enseignement définie en début d'année et non pas sur les relevés d'heures réellement réalisés et dont le service est certifié.

Les autres provisions sont plus classiques et sont justifiées par les opérations de liquidation du compte épargne-temps de chaque agent remplissant les conditions d'éligibilité.

Rubriques et postes	Solde à l'ouverture	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Solde à la clôture de l'exercice 2025
Provisions pour CET	19 882	102 954	19 882	102 954
Provisions pour CET - Charges sociales et fiscales	1 833	24 473	1 833	24 473
Provisions pour litiges	0	12 000	0	12 000
Autres provisions pour charges	194 934	146 682	194 934	146 682
Total des provisions	216 589	286 109	216 589	286 109

Fin 2025, les provisions antérieures ont toutes été reprises puis, après fiabilisation des éléments liés aux passifs sociaux, les nouvelles provisions ont été comptabilisées au 31/12/2025.

- Dépréciations

DEPRECIATIONS	Début exercice 2025	Augmentation dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice 2025
Sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Sur immobilisations corporelles	0	0	0	0
Sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Sur titres de participation	0	0	0	0
Sur autres immobilisations financières	0	0	0	0
Sur stocks et en-cours	0	0	0	0
Sur comptes clients	0	21 995	0	21 995
Autres dépréciations	113 792	0	0	113 792
TOTAL des dépréciations	113 792	21 995	0	135 787

Les provisions pour autres dépréciations ont été maintenues dans les comptes dans l'attente d'une expertise au fond. Elles concernent la masse salariale (Urssaf, salaires...). Leur origine remonte à des exercices antérieurs à 2022.

De nouvelles provisions ont été constatées à hauteur de 21 K€ devant le risque d'irrecouvrabilité de créances anciennes émises sur des tiers non identifiés précisément dans le système d'information, ce qui n'a pas permis d'en poursuivre le recouvrement au plus près du fait générateur.

5.2.5 Les dettes financières

Le montant de 786 775 128 € correspond à l'inscription au bilan de la dotation non-consomptible (DNC) à la suite de la confirmation définitive de PSL en tant qu'Initiative d'excellence (IDEX) par décision du Premier ministre du 21 décembre 2020. Les intérêts générés par cette dotation sont versés chaque trimestre sur le compte bancaire de PSL.

L'inscription de cette dotation en immobilisation financière permet d'équilibrer le bilan.

5.2.6 Les dettes non financières

Ce poste du bilan se compose des dettes et obligations non soldées à la clôture de l'exercice envers les fournisseurs de l'établissement.

Le tableau des dettes est le suivant :

PASSIF	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	4 952 052,03	7 309 269,05
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 873 856,45	179 174,04
AVANCES ET ACOMPTES RECUS	148 998 953,41	63 701 303,07
DETTES CORRESP. A DES OP. POUR COMPTE DE TIERS	0,00	1 844 914,20
AUTRES DETTES NON FINANCIERES	1 379 526,67	4 343 739,55
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	3 165 974,26	3 149 234,41
TOTAL DETTES NON FINANCIERES	161 370 362,82	80 527 634,32

5.2.6.1 *Dettes fournisseurs et comptes rattachés*

Ce poste correspond aux dettes à l'égard des fournisseurs au titre de charges à payer ; services fait constatés au cours de l'exercice mais factures non encore parvenues.

Des travaux ont été engagés en 2025 pour régulariser un certain nombre d'opérations anciennes aux enjeux significatifs portées sur les comptes 408x « Fournisseurs - Factures non parvenues ». Cette revue des dépenses (SF et réceptions, demandes de paiement) devra être poursuivie et achevée tout au long de l'année 2026 (contrôles sur les opérations en cours et apurement de celles devant être clôturées).

5.2.6.2 *Dettes fiscales et sociales*

Ce poste correspond aux éléments de passifs sociaux c'est-à-dire aux engagements pris par l'établissement à l'égard de ses personnels payés mais dont le dénouement interviendra sur un autre exercice. Il regroupe les deux catégories suivantes :

- Les dettes provisionnées pour congés payés.
- Les autres charges à payer au titre des dépenses de personnel.

Il enregistre également les encaissements de fonds versés par le mandant dans le cadre des dispositifs d'intervention pour compte de tiers : en 2025 près de 3 M€ ont été encaissés dans ce cadre.

5.2.6.3 *Avances et acomptes reçus*

Les financements perçus par l'Université au titre d'avances sur subventions de la part des financeurs tels que l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) et la Commission Européenne s'élèvent à près de 149 M€ à fin 2025. Ce poste a subi une très forte augmentation en raison du rattrapage comptable des opérations pluriannuelles précédemment évoqué et de l'arrivée de nouveaux dispositifs (CLUSTER IA, CMA IA, ONEPSL IMPACT et GRD, MERCASTO, IBE3, QUANTEDU-France etc...).

5.2.6.4 *Les dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers*

Les dispositifs pour compte de tiers n'ont été traités qu'en strict encaissements/décaissements en 2025 et des rattrapages ont été effectués au titre des exercices antérieurs (BIBLISSIMA+, EQUIPEX+ DEEPSEA'NNOVATION, LIFE OBS, AIDHY, COLLIMATOR, PDE IA, SECURE COMPUTE, ATLASEA, RNAVAC, FAIRCARBONE PEACE, LEGEND, AI4SCMED, PROMETHEUS, HQI, DEAN OF STUDIES). Les régularisations à effectuer au titre des notifications des décisions attributives des fonds seront toutes opérées en 2026 sur la base d'une analyse réalisée projet par projet. Cela permettra de régulariser la position/situation de PSL : créancière (vis-à-vis du financeur) et débitrice (vis-à-vis du bénéficiaire final) sur chacun des projets. Toutes les écritures liées aux dispositifs d'intervention pour compte de tiers sont réalisées par l'agent comptable et n'ont pas d'impact budgétaire, à l'exception des éventuels frais de gestion contractualisés entre PSL et les bénéficiaires finaux et perçus par PSL-siège.

5.2.6.5 *Les produits constatés d'avance*

Le montant des produits constatés d'avance concerne essentiellement des annuités perçues depuis 2021 au titre des conventions EUR, avant réalisation des dépenses et constatation du droit de l'établissement, dans le cadre de conventions conditionnées. Une fiabilisation de ces PCA sera effectuée en 2026.

Un PCA de 16 K€ a été comptabilisé fin 2025 sur le projet CMA SANTE NUMERIQUE.

*

IMPORTANT : Des échanges sont d'ores et déjà programmés en 2026 avec les composantes sur la circularisation des flux financiers inter-établissements au sein de PSL (dettes et créances réciproques).

6. LES NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

6.1 Les charges

COMPTES DE CHARGES		2024	2025	Evolution 2024/2025 - En % -
60	Achats et variation de stocks	117 799	43 380	-63,2
61	Achats de sous-traitance et services extérieurs	2 854 236	3 251 107	13,9
62	Autres services extérieurs (en relation avec l'activité)	2 824 010	3 603 972	27,2
63	Impôts, taxes et versements assimilés	229 907	272 273	18,4
64	Charges de personnel	10 910 067	12 091 931	10,8
65	Autres charges de gestion	38 471 855	40 345 052	4,9
68	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	71 525	456 692	538,5
Total		55 479 399	60 064 406	8,3

Le montant des charges est en hausse (+8,3%) pour s'établir à 60 M€ en 2025 contre 55,5 M€ en 2024.

Les charges de personnel qui s'élèvent à 12 M€ représentent 20% des charges globales de fonctionnement.

La situation, liée à la particularité des missions de l'Université (notamment de mutualisation, soutien, redistribution), demeure peu comparable à celle des autres établissements publics dont la masse salariale dépasse généralement 50% des charges et peut parfois atteindre 80% de ces dernières.

Les achats de matériels et fournitures d'entretien et administratives sont en forte baisse entre les deux exercices contre une légère hausse pour les achats non stockés de matériels et fournitures.

Le poste des loyers et de l'entretien et réparation sur biens immobiliers participe à l'évolution du compte 61x.

On constate un doublement des charges de réception. Les charges liées aux missions augmentent de 66% et le personnel MAD est multiplié par 2,5.

Les transferts liés aux contrats doctoraux augmentent de 14,5% tandis que les subventions diverses baissent de 8%.

6.2 Les produits

COMPTES DE PRODUITS		2024	2025	Evolution 2024/2025 - En % -
70	Valeurs de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	300 724	428 072	42,3
74	Subventions	52 839 385	56 421 541	6,8
75	Autres produits de gestion	2 509 863	437 933	-82,6
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	66 577	216 589	225,3
Total		55 716 549	57 504 135	3,2

Le total des produits 2025 s'élève à 57,5 M€ contre 55,7 M€ en 2024, soit une évolution de 3,2%.

On relève une baisse de la SCSP liée au défaut de versement du solde du COMP (1,1 M€) et une hausse significative des produits tels que les droits d'inscription (hausse expliquée par la régularisation des droits universitaires 2024-2025 qui étaient maintenus en compte d'attente) et les prestations de recherche (versements reçus d'Armines qui agit en tant que mandataire pour PSL dans le cadre de contrats de recherche).

La SCSP représente moins de 12,5% des produits, révélant un sous-financement de l'établissement par l'Etat (ce qui est également peu conforme à la situation habituelle des établissements publics) et une forte dépendance de PSL vis-à-vis des autres entités publiques, la totalité des subventions reçues représentant 85% des produits.

La dépendance de PSL vis-à-vis des tiers publics nécessite la recherche de financements nouveaux et complémentaires.

Enfin, la forte baisse des produits de gestion provient d'une imputation plus fine et plus conforme de certains produits à compter de 2025. Notamment, le compte de produits issus de l'annulation de dépenses sur exercices antérieurs (versements, restitutions...) était souvent utilisé à tort pour enregistrer d'autres opérations.

7. Les agrégats financiers

	2021	2022	2023	2024	2025
Résultat comptable	5 961 154	3 951 663	5 317 901	237 150	-2 560 271
Capacité d'autofinancement	5 858 803	3 748 885	5 406 278	242 099	-2 320 169
Fonds de roulement	11 149 376	15 058 205	21 469 410	21 609 973	18 296 454
Besoin en fonds de roulement	12 18 871	-10 629 305	-28 262 513	-43 178 992	-27 810 335
Trésorerie	9 930 504	25 687 510	49 731 923	54 788 964	46 106 789

Les agrégats financiers 2025 sont plus défavorables que les années précédentes.

Le résultat 2025 s'élève à - 2 560 271 €. C'est la 1^{ère} fois que l'Université a un résultat déficitaire. Pour mémoire l'année 2024 enregistrerait un bénéfice de 237 150 €. Le déficit s'explique notamment par l'exécution de dépenses exceptionnelles tel que le versement du solde de la dernière tranche du LABEX (3,1 M€) et par la non-réception du solde du COMP (1,1 M€).

L'activité 2025, qui continue sa forte progression, dégage une insuffisance de financement, ce qui nécessite de puiser sur le fonds de roulement à hauteur de 3,3 M€ pour financer l'investissement en forte augmentation.

Cette situation doit demeurer exceptionnelle.

La situation financière est à surveiller compte tenu de la dépendance de l'établissement envers l'extérieur et la raréfaction des financements publics, le renouvellement de ses investissements, le nécessaire accompagnement de sa forte croissance qui pèse sur les ressources humaines.

Au 31 décembre 2025, le fonds de roulement net global s'élève à 18,2 M€ (soit 104 jours de fonctionnement).

Le besoin en fonds de roulement s'établit à -27,8 M€ en raison du montant important des avances reçues sur les financements de contrats et conventions. Il reste favorable mais diminue beaucoup par rapport à 2024.

La trésorerie reste confortable (à plus de 46 M€ / 261 jours de fonctionnement) et demeure abondée par le cycle d'exploitation. En effet, comme dans la majeure partie des établissements publics du fait des financements publics importants, le besoin en fonds de roulement est négatif ; les dettes sont supérieures aux créances ce qui permet à PSL d'être financée par les tiers. Un regard va toutefois devoir être porté en 2026 sur le délai global de paiement.

8. Autres informations

8.1 Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

8.2 Effectifs Personnels

Effectifs en ETPT	2022	2023	2024	2025
TITULAIRES	12	10	20	31
BIATSS	5	7	15	24
ENSEIGNANTS	7	3	5	7
NON TITULAIRES	113	128	131	143
BIATSS	60	72	85	97
ENSEIGNANTS	53	56	46	46
Total	125	138	151	174

8.3 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes pour la mission annuelle 2025 s'élèvent à 46 557 €.

COMPTES ANNUELS 2025

Université Paris Sciences et lettres

Le Comptable soussigné, affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte financier.
Il affirme, en outre, et sous les mêmes peines, que les opérations portées dans ce compte sont, sans exceptions toutes celles qui ont été faites pour le service de l'établissement et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

A Paris, le

L'Agent Comptable, Nathalie LOPEZ

Conformément à l'article 212 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, l'Ordonnateur soussigné certifie que ce compte retrace les comptabilités dont il est chargé et les ordres transmis à l'agent comptable en application des articles 24 et 32 du même décret.

A Paris, le

L'Ordonnateur, El Mouhoub MOUHOUD,

Bilan

ACTIF	Exercice 2025			Exercice 2 024	PASSIF	Exercice 2025	Exercice 2024
	Brut	Amortissement dépréciation	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles	2 134 467,97	57 763,26	2 076 704,71	142 313,22	Financements reçus		
Immobilisations corporelles					Financement de l'actif par l'état	1 078 346,83	42 327,96
Terrains					Financement de l'actif par des tiers		
Constructions					Fonds propres des fondations		
Installations techniques, matériels et outillage	252 414,68	97 112,25	155 302,43	199 447,36	Ecarts de réévaluation		
Collections					Réserves	656 280,86	656 280,86
Biens historiques et culturels					Report à nouveau	20 387 724,90	20 834 390,84
Autres immobilisations corporelles	304 214,97	189 480,98	114 733,99	124 199,83	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-2 560 271,40	237 149,89
Immobilisations mises en concession					Provisions réglementées		
Immobilisations corporelles en cours	5 431,20		5 431,20	5 431,20	TOTAL FONDS PROPRES	19 562 081,19	21 770 149,55
Avances et acomptes sur commandes	9 166,31		9 166,31	9 166,31	Provisions pour risques et charges		
Immobilisations grevées de droits					Provisions pour risques	12 000,00	
Immobilisations corporelles (biens vivants)					Provisions pour charges	274 108,87	216 588,85
Immobilisations financières	786 785 128,00		786 785 128,00	786 785 128,00	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	286 108,87	216 588,85
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	789 490 823,13	344 356,49	789 146 466,64	787 265 685,92	DETTE FINANCIERES		
					Emprunts obligataires		
					Emprunts souscrits auprès des établissements financiers		
					Dettes financières et autres emprunts	786 775 128,00	786 775 128,00
					TOTAL DETTES FINANCIERES	786 775 128,00	786 775 128,00
ACTIF CIRCULANT					DETTE NON FINANCIERES		
Stocks					Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 952 052,03	7 309 269,05
Créances					Dettes fiscales et sociales	2 873 856,45	2 024 088,24
Créances sur des entités publiques (Etat, autres entités publiques), des organismes internationaux et la Commission européenne	128 696 196,45		128 696 196,45	36 245 710,70	Avances et acomptes reçus	148 998 953,41	63 701 303,07
Créances sur les clients et comptes rattachés	682 603,43	21 994,53	660 608,90	676 558,66	Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers (dispositifs d'intervention)		
Créances sur les redevables (produits de la fiscalité affectée)					Autres dettes non financières	1 379 526,67	4 343 739,55
Avances et acomptes versés sur commandes	21 238,00		21 238,00	3 430,38	Produits constatés d'avance	3 165 974,26	3 149 234,41
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers (dispositifs d'intervention)					TOTAL DETTES NON FINANCIERES	161 370 362,82	80 527 634,32
Créances sur les autres débiteurs	3 241 141,30	113 792,20	3 127 349,10	175 384,40	TRESORERIE		
Charges constatées d'avance	235 083,28		235 083,28	133 765,68	Autres éléments de trésorerie passive		
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)	132 876 262,46	135 786,73	132 740 475,73	37 234 849,82	TOTAL TRESORERIE		
TRESORERIE					Valeurs mobilières de placement		
Valeurs mobilières de placement					Disponibilités	46 106 789,41	64 788 964,98
Disponibilités	46 106 789,41		46 106 789,41	64 788 964,98	Autres		
Autres					TOTAL TRESORERIE	46 106 789,41	64 788 964,98
TOTAL TRESORERIE	46 106 789,41		46 106 789,41	64 788 964,98	Comptes de régularisation		
Comptes de régularisation					Ecarts de conversion actif	42,28	42,28
Ecarts de conversion actif	42,28		42,28		Ecarts de conversion Passif		93,18
TOTAL GENERAL	968 473 917,28	480 143,22	967 993 774,06	889 289 500,72	TOTAL GENERAL	967 993 774,06	889 289 500,72



Direction générale des Services

Direction des Finances

Université Paris Sciences et Lettres

Compte financier 2025

Présenté par M. El Mouhoub MOUHOUD

Conseil d'administration du 12 mars 2026

Université Paris sciences et Lettres

Siret : 13002614900018